

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
27 NOVEMBRE 2023

Nombre de Membres

En Exercice 13

Présents 11

Votants 13

OBJET : 2023_067 DELIB

2. BUDGET DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE. DECISION
BUDGETAIRE MODIFICATIVE
N°1

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 050_265904003-20231204-131-2023002_16-DE

L'an deux mil vingt-trois, le quatre décembre à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Joël DUJCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUJCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Delphine BOULENGER, Marie Françoise BILIAU, Martine LORPHELIN, Christiane CAPPELLE, Nicole CAMBRON, Eliane ROBBE, MM. Marc BEZILLE, Joël BACLET et M. Régis DEVEY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Marie Josée RHULAND donnant procuration à Mme Nicole CAMBRON et M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à M. Joël BACLET

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président informe qu'il y a lieu de modifier des articles afin de régulariser des écritures de fin d'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise les bascules de compte en section de fonctionnement et d'investissement ainsi que le transfert de crédits entre les chapitres afin de permettre l'équilibre budgétaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

<u>Chapitre 011 Autres charges d'exploitation</u>		1 300 €
60612 Electricité		4 600 €
60623 Alimentation		1 500 €
60631 Fournitures d'entretien		- 100 €
6064 Fournitures de bureau		- 100 €
6068 Autres matières et fournitures		- 400 €
611 Contrats de prestations de services		1 100 €
6132 Locations immobilières		- 6 350 €
6184 Versement à des organismes de formation		1 000 €
6238 Divers		- 150 €
6261 Frais d'affranchissement		- 100 €
62878 A d'autres organismes		- 2 500 €
628788 A ddes tiers		2 900 €
637 Autres impôts		- 200 €
63512 Taxe foncière		100 €
<u>Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés</u>		9 470 €
6331 Versement de transport		- 50 €
6332 Cotisations versées au FNAL		- 300 €
6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion		- 1 000 €
64111 Rémunération principale		- 10 880 €
64112 Supplément familial de traitement et indemnité		4 200 €
64113 NBI		100 €
64118 Autres indemnités		12 000 €
64131 Rémunérations		3 700 €
64132 Supplément familial de traitement et indemnité		600 €
64138 Primes et autres indemnités		50 €
6451 Cotisations URSSAF		- 4 000 €

.../...

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 059-265904003-20231204-19122023002 AB-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 04 DECEMBRE 2023
OBJET : 2. BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1.

6453 Caisse de retraite	- 2 000 €
6454 Cotisations aux assedic	150 €
6455 Cotisations pour assurance du personnel	4 100 €
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux	600 €
6475 Médecine du travail, pharmacie	2 200 €

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections **4 130 €**

6811 Dotations aux amortissements des immobilisations 4 130 €

Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes **15 100 €**

65134 Aides	- 16 750 €
65138 Autres secours	100 €
657381 Subvention aux établissements locaux	25 000 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations	6 750 €

Total des dépenses de fonctionnement **30 000 €**

RECETTES

Chapitre 013 Atténuation de charges **3 000 €**

6419 Remboursement sur rémunération du personnel 3 000 €

Chapitre 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services **2 000 €**

70872 Remboursement de frais par les budgets annexes 2 000 €

Chapitre 74 Dotations, subventions et participations **25 000 €**

74888 Autres organismes 25 000 €

Total des recettes de fonctionnement **30 000 €**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre 21 Immobilisations corporelles **4 130 €**

2158 Autres installations, matériel et outillage technique 4 130 €

Total des dépenses investissement **4 130 €**

RECETTES

Chapitre 40 Opération d'ordre de transfert entre sections **4 130 €**

2805 Amortissement concessions et droits similaires 3 485 €

28158 Amortissement installations techniques - 135 €

281828 Amortissement matériel de transport - 750 €

281848 Amortissement mobilier - 100 €

28188 Amortissement autres immobilisations corporelles 1 630 €

Total des recettes investissement **4 130 €**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du C.C.A.S.
Joël DUYCK

La secrétaire de séance
Marion TUEUX

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour dans l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.